

La dette : un pont entre passé et avenir

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Le groupe Force ouvrière partage globalement l'analyse de l'avis tant sur le constat et les causes que sur les préconisations.

S'agissant des causes du gonflement de la dette de l'État, sans méconnaître l'impact de la crise, force est de constater que les choix politiques successifs de baisse des impôts ont à l'évidence aggravé la situation. De plus, les différentes exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises et compensées en partie par l'État ont participé au creusement du déficit sans que pour autant des conséquences positives sur l'emploi aient été démontrées, faute d'une véritable évaluation. Pour ce qui concerne les collectivités territoriales, la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la contribution économique territoriale à taux plafonné ont également participé à l'accroissement de leurs difficultés. S'agissant des comptes sociaux, c'est encore la baisse des recettes liées au chômage de masse qui aggrave les déséquilibres. Au titre du financement, le groupe Force ouvrière rappelle son attachement au salaire différé et sa demande de clarification entre ce qui en relève et ce qui relève de la solidarité nationale tout en réitérant son opposition à la TVA dite sociale. Sur la question de la rationalisation des dépenses et la poursuite des efforts, le groupe FO rappelle que, depuis des années, la volonté de réduire à tout prix la dépense publique a abouti à la suppression aveugle et dogmatique d'un emploi sur deux dans la fonction publique. Ni les conséquences sur la qualité du service rendu et les conditions de travail des personnels, ni non plus l'impact économique n'en ont jamais été évalués. Continuer dans cette voie serait de nature à compromettre gravement l'exercice des missions de service public. Le service public n'est pas seulement une dépense, il est aussi créateur de richesses par le biais des services et infrastructures qu'il offre. Il faut aujourd'hui se poser clairement la question du type de société dans laquelle nous voulons vivre et des efforts à consentir pour maintenir un haut niveau de protection sociale et de solidarité dont le rôle d'amortisseur en temps de crise n'est plus à démontrer. Force ouvrière n'acceptera pas que la réduction de la dette serve de prétexte à la remise en cause du droit du travail au nom de la compétitivité des entreprises et que les salariés soient encore une fois considérés comme la variable d'ajustement.

C'est pourquoi, en matière de préconisations, le groupe Force ouvrière partage celle d'une réforme fiscale visant à rendre l'impôt plus juste et d'une harmonisation au niveau européen pour en finir avec le *dumping* fiscal et social. Par ailleurs, l'avis met en garde contre la mise en place d'une austérité aveugle risquant d'amener l'ensemble de la zone euro à la récession, ce que nous partageons également. De même, le groupe FO soutient l'analyse selon laquelle les prêts consentis aux banques par la BCE devraient pouvoir être dirigés directement vers les États. S'agissant maintenant de la règle d'or budgétaire,

le groupe FO regrette qu'il n'ait pas été possible de dégager un consensus sur cette question au sein de la section. Nous réaffirmons notre opposition à son inscription dans la Constitution. Se priver du levier budgétaire alors même que le levier monétaire n'existe plus reviendrait à renoncer à toute politique de relance par l'investissement public. Nous remercions le rapporteur pour sa patience, son courage et son sens du compromis. Le groupe FO a voté l'avis.